



Note Quinzo

Semaines 16 à 17

Du 13 au 24 avril 2020

TOUTES LES NOTES « QUINZO » SONT DISPONIBLES SUR WWW.FNEC.FR, DANS LA RUBRIQUE « ACTUALITE/NOTE QUINZO »

15 AVRIL : CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ANICAP

LES MESURES OBTENUES POUR LES PRODUCTEURS FERMIS

Réunis au téléphone, les administrateurs de l'ANICAP ont fait le point sur la situation Covid-19, en plus des points hebdomadaires qui ont été faits par le bureau de l'ANICAP depuis le début de la crise Covid-19 et auxquels Jacky Salingardes et Franck Moreau participaient chaque semaine.

La FNEC est très mobilisée au sein de l'ANICAP afin d'obtenir l'aide au stockage privé de fromages, et notamment afin de faire en sorte que le caillé soit éligible également, et non seulement le stockage de produits finis.

Pour la suite, il a été décidé ne pas passer de message supplémentaire émanant de l'interprofession, mais il est souhaité que chaque entreprise diffuse de l'information plus précise sur sa situation à ses producteurs, afin que certaines inquiétudes des producteurs soient levées sur le devenir de la collecte.

Enfin, a été présentée la plateforme de mise en avant des producteurs pour faire face aux mesures de confinement liées au Covid-19.



#OùTrouverMonFromageDeChèvre

Une nouvelle plateforme digitale pour soutenir les producteurs de fromages de chèvre français

La plateforme #OùTrouverMonFromageDeChèvre propose deux entrées :

- Une entrée pour les **Consommateurs**, avec un module de recherche associé à une carte en géolocalisation pour identifier très rapidement les producteurs de fromages de chèvre proposant des produits près de chez soi.
- Une entrée pour les **Producteurs**, permettant à tous ceux qui fabriquent des fromages de chèvre (en particulier les producteurs fermiers, artisans et TPE/PME) de s'inscrire gratuitement sur la plateforme, grâce à un formulaire simple à renseigner.

Pour accéder à la plateforme : www.outrouvermonfromagedechevre.fr

Au regard des principales difficultés remontées par le réseau, nous avons porté trois types de demandes auprès du cabinet du Ministre de l'Agriculture : financière, logistique et réglementaire.

L'[instruction technique du Ministère de l'Agriculture du 3 avril 2020](#) accorde des mesures d'adaptation pendant la période dite « d'urgence sanitaire ».

Une [note d'information FNEC-FNPL](#) détaille ces mesures temporaires sur les conditions de vente selon les statuts sanitaires (suspension des limites de volume en dérogation notamment) et l'autorisation de vente de lait cru.

Par ailleurs, nous avons des échanges très réguliers avec les grandes et moyennes surfaces depuis le début de la crise, et suite au constat de blocages de référencement de fromages et produits laitiers fermiers [une note FNEC-FNPL-CNAOL à destination des GMS](#) nous a semblé nécessaire afin de débloquent ces problèmes. Elle a été transmise aux GMS, n'hésitez pas à vous en servir localement.

15 AVRIL : COPIL MALISTEC

LA NOTE SUR LE FONDS DE SOLIDARITE MISE A JOUR

Le comité de pilotage du projet MaLiSTEC s'est réuni pour faire le point sur le projet en cette période de COVID19. Bâti sur 2 ans, MaliSTEC est un projet régional multipartenarial (IDELE, CRIEL AMC, ferme expérimentale caprine du Pradel, Cap'Pradel notamment) afin d'étudier comment limiter le passage des STEC hautement pathogènes du tube digestif au lait de chèvre (par la litière et les trayons). La caractérisation des litières caprines prévues n'a pas encore pu être faite, la stagiaire Idele ayant uniquement fait la phase bibliographique avant que son stage soit suspendu par son école. Les techniciennes en charge des prélèvements dans les autres élevages que le Pradel sont également en télétravail actuellement et ne se déplacent que pour des urgences (hors projet donc). Ainsi, le projet est actuellement à l'arrêt, en attente de l'évolution de la situation sanitaire.

La note d'information FNEC du 1^{er} avril sur le fonds de solidarité a été actualisée. Cette [note actualisée au 17 avril](#) précise les conditions d'accès au fonds de solidarité pour le mois d'avril 2020, mais aussi pour le volet complémentaire régional (de 2000€ à 5000€). La condition d'avoir au moins un salarié pour ce volet régional reste bloquante, la FNEC a fait remonter ce problème au ministère de l'agriculture.

Destinataires : CA FNEC, structures caprines départementales et régionales (animateurs et présidents)

Equipe FNPL, FNSEA, JA, APCA, Institut de l'élevage, ANICAP, Interbev, CNE, ODG Caprines, CNAOL, Fromagers de France, techniciens fermiers.

21 AVRIL : SECTION CAPRINE INTERBEV

FILIERE FROMAGES FERMIER ET TRADITIONNELS

En pleine crise Covid-19, cette réunion a permis de faire le point sur :

- La campagne de promotion pour Pâques qui a eu pour but de réduire le risque de baisse de consommation de viande chevreau.
- La conjoncture viande, par Idele. Les exportations ont été impactées dès février, les mesures de confinement en Italie ayant entraîné dès fin février des baisses de commandes. Cela a entraîné une constitution importante de stock en forte hausse par rapport à 2019. Pour autant, on n'a pas pu aller plus loin dans l'analyse du marché tant que les données officielles du mois d'avril ne sont pas publiées.
- La fin de la saison : concernant spécifiquement la fin de saison, la FNEC a demandé aux engraisseurs et abatteurs de s'engager sur l'ensemble de la saison, pour que le ramassage des chevreaux puisse perdurer jusqu'à la fin de la campagne. La solidarité doit fonctionner jusqu'au bout. Les abatteurs s'engagent à ramasser en ferme et chez les engraisseurs et à abattre jusqu'à la fin de la saison, mais les incertitudes demeurent sur le marché du frais.

Enfin, un courrier Interbev caprins a été renvoyé au ministère de l'agriculture pour rappeler les actions mises en place par la filière et reformuler la demande de soutien (aide au stockage en congélation et aide à l'engraissement) avec des chiffres précis et étayés.

24 AVRIL : AUDITION DE LA FNEC PAR L'ASSEMBLEE NATIONALE

De la même façon que Jacky Salingardes, président de la FNEC avait été auditionné par le Sénat le 3 avril afin de faire un état des lieux de l'impact Covid-19 sur la filière caprine et fermière, il a été auditionné par la commission d'information de l'Assemblée Nationale intitulée "l'impact, la gestion et les conséquences dans toutes ses dimensions de l'épidémie de Covid 19". Il a ainsi pu faire remonter l'impact sur notre filière, au premier rang desquels les producteurs fermiers, artisans et TPE ainsi que sur l'impact sur la saison du chevreau. Les députés, de tous bords ont été à l'écoute et ont pris la mesure de l'impact des mesures de confinement pour notre filière.

Suite aux réunions du 24 mars et 9 avril derniers, le CNAOL a organisé un nouveau point de situation le 20 avril dernier sur les fromages traditionnels. Cette nouvelle réunion avec les interprofessions (ANICAP et CNIEL), les réseaux de distributions grandes et moyennes surfaces (FCD et FCA) et traditionnels (Fromagers de France), ainsi que la FNEC et la FNPL a permis de faire un point sur la situation à date.

L'occasion également de faire remonter les difficultés de référencement des produits laitiers fermiers que ce soit à la coupe, en libre-service ou en Drive. Ainsi, en complément de la note réglementaire FNEC-FNPL-CNAOL adressées aux GMS pour lever les freins réglementaires, une nouvelle note FNEC-FNPL-CNAOL-FCD/FCA est en cours de finalisation afin d'exprimer nos volontés communes pour que le plus de produits laitiers fermiers soient référencés en GMS. Ce référencement est en effet indispensable au maintien de certains producteurs laitiers fermiers en l'absence de leurs circuits habituels de commercialisation pour cause de fermeture des marchés et collectivités.

ACTUALITE COVID-19 / CORONAVIRUS

L'AG DE LA FNEC EST REPORTEE

Retrouvez l'actualité liée au Covid-19 et notamment les documents régulièrement mis en ligne et à jour sur notre site www.fnec.fr, dans la rubrique « [Coronavirus - COVID-19](#) » :

- ▶ [Communiqué FNPL FNEC producteurs fermiers covid 19](#) - 08/04/2020
- ▶ [Note d'info FNEC : Des souplesses pour les producteurs laitiers fermiers](#) - 06/04/2020
- ▶ [Ateliers agréés et nouveaux produits : fiches d'information pour la DDDP](#) - 08/04/2020
- ▶ [Note réglementaire FNEC-FNPL-CNAOL : Approvisionnement des GMS auprès des producteurs laitiers fermiers](#) - 10/04/2020
- ▶ [Synthèse Idele : quelles solutions pour reporter ses produits laitiers fermiers ?](#) - 09/04/2020
- ▶ [Revue de presse Interbev sur les caprins à Pâques](#) - 17/04/2020
- ▶ [Note d'info - Précisions ACTUALISEES sur le fonds de solidarité](#) - MAJ 17/04/2020
- ▶ [Instruction technique sur la dématérialisation des documents sanitaires](#) - 09/04/2020
- ▶ [Commission européenne - FAQ COVID-19 et sécurité alimentaire](#) - 27/04/2020

L'Assemblée Générale de la FNEC prévue les 15 et 16 avril a été reportée. Nous vous informerons de la nouvelle date dans les prochaines semaines.

CONTACTEZ-NOUS

Sophie Espinosa, directrice
[sespinosa@fnec.fr](mailto:sespinos@fnec.fr) – 01 49 70 71 96

Estelle Boullu, chargée de mission
eboullu@fnec.fr – 01 49 70 74 33



FNEC
Fédération Nationale
des Éleveurs de Chèvres

Destinataires : CA FNEC, équipe FNPL, FNSEA, JA, APCA, Institut de l'élevage, ANICAP, Interbev, ODG Caprines, CNAOL, Fromagers de France, techniciens fermiers. Structures caprines départementales et régionales (animateurs et présidents)